

*V. Histoire politique /
Politieke geschiedenis*

FRANK CAESTECKER

**«Alien policy in Belgium, 1840-1940. The Creation
of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens»**

New York/Oxford, Berghahn Books, 2000, XXII + 330 p.

C'est une œuvre bien salubre que nous livre Franck Caestecker à travers ce livre. Il comble en effet un cruel retard de l'historiographie belge en matière de politique migratoire, du moins si l'on se réfère à nos voisins français et allemands (cf. Noiriél, Sabel). Tout au long de son œuvre, l'auteur s'attache à montrer combien la compréhension du phénomène migratoire ne peut être pleinement appréhendée sans une véritable prise en compte de la dimension politique. Selon lui, en ultime recours, c'est elle qui configure et régit des mouvements dont la tendance lourde se trouve par ailleurs déterminée par les effets *push and pull*, depuis longtemps mis en évidence par la sociologie. Il scrute ainsi, sur plus d'un siècle et à travers une variété impressionnante de sources publiques et privées, les moindres changements dans la politique adoptée à l'égard des étrangers afin d'opérer de judicieuses mises en contexte, principalement sur base des changements survenus dans le fonctionnement du système institutionnel belge. Ceci faisant, cette étude déborde du cadre strict de l'histoire des migrations pour nous offrir un nouvel angle d'approche de l'histoire politique et sociale de la Belgique.

Selon Caestecker, la politique à l'égard des étrangers au XIXe siècle se doit d'être lue comme le résultat d'une seule et même

préoccupation : la stabilité de l'Etat. Cette préoccupation permanente explique, du point de vue intérieur, la priorité accordée par les autorités au maintien de l'ordre public et, du point de vue extérieur, l'extrême précaution entretenue afin ne pas entacher les relations diplomatiques avec les pays voisins. Il est vrai que durant cette période, les mouvements migratoires étaient de nature essentiellement frontalière. Les étrangers, bien que niés comme la majorité des nationaux dans leurs droits politiques, étaient placés sur un pied d'égalité par rapport aux autochtones au niveau de la participation à la vie sociale. Jamais, en effet, les travailleurs locaux n'ont été avantagés par une quelconque prise en compte de leurs intérêts, à l'exception peut-être des quelques mesures protectionnelles décrétées au plus fort de la crise des Flandres. Au fil du siècle, les mesures de contrôle – notamment aux frontières – seront progressivement abandonnées, témoignant de l'adoption d'une politique migratoire de plus en plus libérale. Les deux dernières décennies du XIXe siècle constitueront à cet égard un moment de relative crispation. Les mutations survenues dans le contexte politique et social inciteront à l'adoption d'un complexe de mesures un peu plus rigides. Néanmoins, la ligne directrice de la politique migratoire restera la même, les préoccupations demeurant identiques. Le début du XXe siècle ne fut pas non plus le théâtre de grands bouleversements en la matière. L'auteur épingle cependant l'importance croissante que revêtait alors la dichotomie "nationaux" – "étrangers" dans la vie sociale.

A l'opposé, l'immédiat après-guerre ouvre une nouvelle ère dans l'histoire des

migrations. Les victoires sociales obtenues par le POB vont définitivement mettre fin au caractère héréditaire des travaux les plus laborieux. Le défaut de main-d'œuvre deviendra dès lors une donnée structurelle dans des domaines aussi vitaux pour l'économie nationale que l'extraction houillère. Illustrant à merveille la mise en place d'une nouvelle politique en matière de flux migratoires, les autorités tenteront de combattre l'émigration des Flandres – phénomène endémique au XIXe siècle – jusque-là considérée comme relevant de la liberté individuelle, sans grands succès. Recours va donc devoir être fait à la main-d'œuvre étrangère, principalement originaire d'Italie et de Pologne. Néanmoins, les pressions syndicales, et de manière plus générale la représentation politique des travailleurs, pousseront les autorités à essayer de contrôler et de réglementer la vie des immigrés, afin de protéger les intérêts des ouvriers autochtones. Nous sommes dès ce moment en présence d'une nouvelle donne qui amènera des bouleversements considérables dans le statut et le quotidien des étrangers.

Une nouvelle catégorisation des immigrés va ainsi être élaborée. Au XIXe siècle, la distinction désirable-indésirable résidait essentiellement dans la capacité à pouvoir subvenir à ses besoins et relevait donc, en dernier recours, du marché du travail. Les années 1920 verront se construire une toute autre distinction – politique celle-là – basée sur la notion de "travailleur invité", catégorie vouée à succéder à la notion d'étranger "désirable", non sans restrictions. Si pour les masses autochtones, la participation à la vie politique constitue désormais un acquis – en tout cas pour les hommes –, la notion même

de “travailleur invité” tend à confiner l'étranger dans la non-action politique. A ce stade, la réflexion de Caestecker croise les acquis apportés par les travaux d'Anne Morelli mettant en évidence le sort destiné aux immigrés italiens un peu trop politisés dans l'entre-deux-guerres. Mais l'auteur surenchérit, en épingleant les restrictions posées au niveau du marché du travail. Obligeant les étrangers à travailler dans les seuls secteurs délaissés par les populations indigènes, les autorités vont contribuer à marginaliser une population dont l'existence sociale ne repose dorénavant plus que sur sa fonction salariale (cf. Bastenier, Dassetto). Autrement dit, avec la mise en place de cette politique de contrôle, c'est en quelque sorte tout le processus de socialisation de l'étranger qui va être mis à mal. Les années 1930, avec la grande crise et les réponses xénophobes que d'aucuns tenteront d'y apporter, n'amélioreront pas la situation, au contraire.

D'une manière générale, il ressort de cet excellent essai que, vues sur le long terme, les premières mesures visant à l'amélioration de la condition ouvrière ont été prises non seulement en parfaite ignorance des étrangers mais, aussi et à plusieurs égards, à leur détriment. Ceci faisant, l'ouvrage de Caestecker, en se penchant sur l'histoire des minorités nationales, appelle les historiens à une révision complète de l'histoire politique de la Belgique dans laquelle on a trop souvent fait prendre au progrès social un caractère homogène, universel et univoque.

Frédéric Vesentini